

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 80042 Numéro SIREN : 430 128 215 Nom ou dénomination : A. DENTAL

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012889

12/10/23

Désignation de l'entreprise : SARL A. DENTAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 813 rue Augustin Blanchet 38690 COLOMBE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43012821500026

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, [3 1 0 3 2 0 2 3]		N-1 [3 1 0 3 2 0 2 2]			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 200	AG	2 967	1 233		2 633	
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	40 169	AS	39 746	423		1 425	
	Autres immobilisations corporelles	AT	279 843	AU	258 569	21 274		29 150	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	186	CV		186		186	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	3 163	BI		3 163		3 163	
	TOTAL (II)	BJ	327 561	BK	301 282	26 279		36 557	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	40 126	BM		40 126		41 013
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT	11 517	BU	11 517				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	465 450	BY	243 681	221 769		235 196	
Autres créances (3)		BZ	8 609	CA		8 609		36 019	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	209 840	CE		209 840		209 840	
DIVERS	Disponibilités	CF	115 655	CG		115 655		138 602	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 206	CI		23 206		18 156	
	TOTAL (III)	CJ	874 403	CK	255 198	619 205		678 826	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 201 963	1A	556 479	645 484		715 383	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve

Désignation de l'entreprise : SARL A. DENTAL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :35.....000.....)	DA	35 000		35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 500		3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	242 796		335 119
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 707		57 617
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	399 003	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	71 809		94 646
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 578		19 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 105		60 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 989		109 289
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			1
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	246 481		284 147
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	645 484		715 383
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	200 858		218 488
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 783		6 039

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 645 483.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 226 105.15 Euros et dégageant un bénéfice de 117 707.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)


**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 200		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 169		
Installations générales agencements aménagements divers	208 877		
Matériel de transport	4 714		1 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 606		
TOTAL	322 366		1 574
Autres participations	186		
Prêts, autres immobilisations financières	3 163		
TOTAL	3 349		
TOTAL GENERAL	329 915		1 574

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 200	4 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			40 169	40 169
Installations générales agencements aménagements divers			208 877	208 877
Matériel de transport		3 928	2 360	2 360
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			68 606	68 606
TOTAL		3 928	320 012	320 012
Autres participations			186	186
Prêts, autres immobilisations financières			3 163	3 163
TOTAL			3 349	3 349
TOTAL GENERAL		3 928	327 561	327 561

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 567	1 400		2 967
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 744	1 002		39 746
Installations générales agencements aménagements divers	200 639	1 079		201 718
Matériel de transport	552	1 430	1 009	973
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 856	4 022		55 878
TOTAL	291 791	7 533	1 009	298 315
TOTAL GENERAL	293 358	8 933	1 009	301 282

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 400				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 002				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 079				
Matériel de transport	1 430				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 022				
TOTAL	7 533				
TOTAL GENERAL	8 933				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	15 855		4 338		11 517
Sur comptes clients	181 275	62 406			243 681
TOTAL	197 130	62 406	4 338		255 198
TOTAL GENERAL	197 130	62 406	4 338		255 198
Dont dotations et reprises d'exploitation		62 406	4 338		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 163	0	3 163
Autres créances clients	465 450	465 450	
Personnel et comptes rattachés	707	707	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	287	287	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 090	6 090	
Débiteurs divers	1 525	1 525	
Charges constatées d'avance	23 206	23 206	
TOTAL	500 428	497 265	3 163

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 149	6 149		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	65 660	20 037	45 622	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 105	65 105		
Personnel et comptes rattachés	19 780	19 780		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 908	42 908		
Impôts sur les bénéfices	20 089	20 089		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 345	19 345		
Autres impôts taxes et assimilés	866	866		
Groupe et associés	6 578	6 578		
TOTAL	246 481	200 858	45 622	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 912			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 578			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	21.0084	1 666			1 666

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il s'agit de logiciels évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	4 200	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition, au dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 000
Autres créances	287
Disponibilités	63
Total	2 350

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 399
Dettes fiscales et sociales	42 141
Total	49 906

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 206
Total	23 206

A.DENTAL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 35 000 euros
Siège social : DENTAL PARK ZA BIEVRE DAUPHINE BP 11
38690 COLOMBE
430 128 215 RCS VIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 117 707.46 euros, augmenté de 32 232.54 euros prélevés sur le compte « autres réserves », soit 149 940.00 euros, de la manière suivante :

- pour son intégralité, soit la somme de 149 940.00 €
à titre de dividendes

Le dividende brut par part sociale s'élèvera à 90 euros. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code pour les personnes y ayant droit.

Il est en outre précisé que les prélèvements sociaux (d'un montant total de 17.20 %) seront prélevés à la source (CSS art 136-7 modifié), ainsi que le prélèvement forfaitaire et non libératoire de l'impôt sur le revenu d'un montant de 12.80 %.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2022

- Dividende global distribué : 149 940.00 €

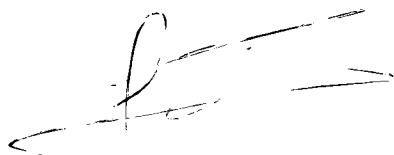
Exercice : 31/03/2021

- Dividende global distribué : 149 940.00 €

Exercice : 31/03/2020

- Dividende global distribué : 129 948.00 €

La gérance



François ESNAULT



Sylvie ESNAULT

A.DENTAL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 35 000 euros
Siège social : DENTAL PARK ZA BIEVRE DAUPHINE BP 11
38690 COLOMBE
430 128 215 RCS VIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 117 707.46 euros, augmenté de 32 232.54 euros prélevés sur le compte « autres réserves », soit 149 940.00 euros, de la manière suivante :

- pour son intégralité, soit la somme de 149 940.00 €
à titre de dividendes

Le dividende brut par part sociale s'élèvera à 90 euros. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code pour les personnes y ayant droit.

Il est en outre précisé que les prélèvements sociaux (d'un montant total de 17.20 %) seront prélevés à la source (CSS art 136-7 modifié), ainsi que le prélèvement forfaitaire et non libératoire de l'impôt sur le revenu d'un montant de 12.80 %.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2022

- Dividende global distribué : 149 940.00 €

Exercice : 31/03/2021

- Dividende global distribué : 149 940.00 €

Exercice : 31/03/2020

- Dividende global distribué : 129 948.00 €

Cette résolution mise aux voix est

adoptée à l'unanimité

La gérance



François ESNAULT



Sylvie ESNAULT